

INTRODUCTION

Les *Contes* de Voltaire sont depuis toujours la partie la plus appréciée de son œuvre, celle qui, contre l'attente même de leur auteur, lequel ne voyait en eux que « fadaïses » et « facéties », ou pire encore, a traversé les époques les plus diverses avec un égal bonheur, tandis que l'immense production voltairienne, appelée, croyait-il, à défier l'éternité, a subi, comme on le sait, l'irréparable érosion du temps. L'étude des *Contes* s'imposait donc, mais exigeait d'abord une longue approche du XVIII^e siècle, ce Siècle des lumières dont Voltaire et son œuvre sont totalement indissociables, au point qu'on ne saurait les concevoir, l'un ou l'autre, l'écrivain ou son temps, sans cette réciprocité féconde. Après quoi nous avons tenté d'opérer un classement typologique des *Contes*, qui nous a conduit tout naturellement à poser les grandes questions attendues : pourquoi ces récits ont-ils toujours plu, pourquoi cette audience complaisante et intéressée à travers les caprices et les fluctuations des modes littéraires, en un mot, Voltaire a-t-il un secret ? En fait, ces *Contes* plaisent parce qu'au-delà de leurs qualités propre de style, d'esprit et d'aimable diversité, ils révèlent une unité. Cette unité est constitutive de la personne de Voltaire et s'identifie aux combats qu'il a menés, sa vie durant contre ses éternels ennemis : le mensonge, l'hypocrisie, l'injustice, et le plus redoutable de tous, le fanatisme, en un mot « l'Infâme » !

Notre étude s'est poursuivie par des propositions d'exercices plus spécifiquement pédagogiques tels que lectures méthodiques, thématique et linéaire, sujets de dissertations, jugements de divers auteurs et critiques sur les *Contes*, propres à relancer une réflexion qui ne manquera certainement pas de matière.

I – LE SIÈCLE DE VOLTAIRE

PANORAMA DU SIÈCLE DES LUMIÈRES

Le Siècle des lumières : c'est ainsi que l'on désigne habituellement le XVIII^e siècle, et la postérité a définitivement adopté cette appellation. C'est au demeurant Voltaire lui-même qui semble avoir employé pour la première fois cette formule dans un distique célèbre écrit à propos du XVII^e siècle, dont les dernières années le virent naître (Voltaire est né en 1694).

De ton siècle brillant mes yeux ont vu la fin,
Siècle de grands talents plutôt que de *lumières*.

Voltaire rendait ainsi hommage au XVII^e siècle, le Grand Siècle, tout en inventant l'heureuse formule de « Siècle des lumières » pour qualifier son temps, c'est-à-dire le XVIII^e. Rappelons toutefois que Rabelais avait utilisé ce mot dans la fameuse lettre de Gargantua exhortant à l'étude son fils Pantagruel : « Le temps était encore *ténébreux* et sentant l'infélicité et calamité des Goths qui avaient mis à destruction toute bonne littérature. Mais, par la bonté divine, la *lumière* et dignité a été de mon âge rendue ès lettres... » (*Pantagruel*, chap. VIII).

Que faut-il entendre par « lumières » ?

Il est à remarquer que les Allemands avaient déjà utilisé le terme de *Aufklärung* pour qualifier sensiblement la même période, les Français ne faisant que reprendre cette formule pour l'appliquer à eux-mêmes. Les lumières sont les lumières de la raison, par opposition aux ténèbres de l'erreur, de la superstition et de la croyance aveugle, imposées par voie d'autorité. Quelques mots d'explication sont ici nécessaires. Au XVII^e siècle, et depuis les débuts de la monarchie française, prévaut le principe d'autorité en toutes choses, et d'abord, bien entendu en matières politique et religieuse. Le roi Louis XIV, qui a régné de 1643 à 1715, est le souverain

le plus absolu que la France ait jamais connu. Il imprime à toute décision sa marque personnelle et son autorité s'exerce dans tous les domaines, y compris dans le domaine religieux, ce qui signifie que le scepticisme et l'incroyance ne sont pas admis sous peine de graves sanctions. Le pouvoir politique et l'autorité religieuse sont étroitement associés et régissent rigoureusement les esprits.

La « libération » de 1715 et la Régence

Or voici que tout change en 1715 avec la mort de Louis XIV et l'instauration de la Régence. Le Régent, Philippe d'Orléans, cousin du roi, est un personnage intelligent mais sceptique, fort peu religieux et de mœurs assez libres. Aussi ce changement de régime, et disons de climat moral, provoque une véritable libération des esprits, des propos et des manières dans toute la société française. De grands espoirs naissent : on pense que le Régent va entreprendre ou tout au moins favoriser un certain nombre de réformes jugées nécessaires tant dans le domaine politique que social et économique (réforme du système fiscal, abolition ou tout au moins atténuation des privilèges nobiliaires, restriction des pouvoirs et de l'autorité de l'Église). En fait, tout va se terminer par la banqueroute semi-frauduleuse de Law, ce financier écossais qui avait fait miroiter aux yeux du Régent une expansion économique sans précédent et un enrichissement illimité pour l'État.

C'est pourtant au cours de cette période mouvementée que naissent et grandissent *les lumières*, c'est-à-dire les audaces de la raison, qui trouvent dans ces années de la Régence un climat particulièrement favorable à leur développement et à leur influence sur les esprits. C'est alors que va commencer l'âge d'or des *philosophes* dont Voltaire, dès ses débuts, sera l'un des représentants les plus autorisés et les plus qualifiés.

Qu'est-ce que la *philosophie* ?

Le mot de philosophie va prendre au XVIII^e siècle un sens tout à fait nouveau. Qu'appelle-t-on en général philosophie ? C'est une branche du savoir qui se propose d'étudier les principes et les causes au niveau le plus général, d'étudier les fondements des valeurs morales et d'organiser les

connaissances en un système cohérent. Depuis qu'il est des hommes et qui pensent, la philosophie a toujours existé, comme en témoigne par exemple la philosophie grecque avec Socrate, Platon et Aristote. Mais dans l'Occident européen et depuis le Moyen Age, la philosophie a toujours été « contrôlée » ou inspirée par l'Église chrétienne qui en avait en quelque sorte le monopole. Toute pensée humaine ne pouvait alors que se référer au dogme* et à la conception chrétienne du monde. L'idée même d'une pensée libre, c'est-à-dire qui ne se réclamât pas de la foi chrétienne, était inconcevable et eût été sévèrement sanctionnée par ce que l'on appelait le « bras séculier », c'est-à-dire le pouvoir civil, étroitement associé à l'autorité religieuse (que l'on songe à « l'affaire Galilée* »).

Le « présupposé théologique »

Il existait, certes, en France, en Allemagne, en Hollande, en Angleterre, des philosophes, c'est-à-dire des gens qui faisaient profession de penser et d'échafauder des systèmes : un Descartes en France, un Leibniz en Allemagne, un Spinoza en Hollande, un Bacon en Angleterre. Mais tous ces gens avaient ceci de commun qu'ils se fondaient tous sur un « présupposé théologique », c'est-à-dire qu'ils mettaient Dieu à la base de leur système, et raisonnaient en fidèles — plus ou moins convaincus d'ailleurs — de l'Église chrétienne, ou éventuellement de l'obédience judaïque comme Spinoza.

Apparition des philosophes

Or voici que dès la fin du XVII^e siècle, apparaissent en France — sans parler d'autres pays européens — des écrivains qui se disent — et que l'on appelle philosophes, bien qu'ils n'aient jamais imaginé ni échafaudé aucun véritable système philosophique original, ce qui les apparenterait aux gens dont nous venons de parler. Ce sont simplement des esprits qui prétendent penser et raisonner librement, sans se soumettre aux dogmes ni aux impératifs de l'Église chrétienne (catholique ou protestante). Ce sont des gens qui osent affirmer, sur des sujets relevant d'une certaine tradition religieuse, des opinions très indépendantes et au besoin hostiles aux croyances généralement admises. Bayle (1647-1706) et Fontenelle (1657-1757) sont

les représentants les plus marquants de cette nouvelle tendance, aussi passent-ils pour être les précurseurs de Voltaire et du Siècle des lumières.

Dans son *Dictionnaire historique et critique* — le premier du genre — paru en 1697, Bayle examine les idées et les notions communément admises, les critique, les juge, les confronte selon ses propres critères, sans se référer à une quelconque « idéologie dominante », qui à l'époque ne pouvait qu'être celle de l'Église catholique (il s'était d'ailleurs converti un temps au catholicisme, puis était revenu à la religion réformée). Dangereusement menacé par l'autorité royale en raison de ses idées, il dut se réfugier d'abord à Genève, puis en Hollande.

Fontenelle, neveu de Corneille, personnage aimable et disert, jouant sur sa très longue vie (il vécut centenaire), pour se prévaloir d'une grande expérience du monde et des hommes, s'attache à démontrer l'inanité des croyances païennes dans l'*Histoire des oracles* (1686), mais chacun comprend qu'à travers le paganisme, utilisé — par prudence — comme alibi, c'est le christianisme qui est visé... Dans les *Entretiens sur la pluralité des mondes* (également en 1686), le « philosophe » — on peut déjà employer ce mot — révèle à une dame de bel esprit que les corps célestes, les étoiles, les planètes et leurs mouvements — ce que nous appelons aujourd'hui le Cosmos — ne sont rien de plus qu'une vaste machine dont la marche est tout à fait semblable à celle d'une horloge et se passe très bien d'on ne sait quelle impulsion divine. D'où l'on conclut que la nature et ses lois, à elles seules, peuvent tout expliquer.

Le Siècle des lumières

Ces deux pionniers, Bayle et Fontenelle, dont la notoriété reste grande après leur époque, annoncent véritablement le « Siècle des lumières » — le XVIII^e — qui verra s'exercer et se répandre l'influence des « philosophes », c'est-à-dire de toute une pléiade d'écrivains, de penseurs, de publicistes¹ et de libellistes² qui, sans toutefois créer de systèmes philosophiques originaux, se proposeront de tout examiner et finalement de tout juger à la *lumière* de la seule raison humaine, récusant par avance toute explication

1 Écrivains politiques.

2 Auteurs de courts écrits, les libelles, en général polémiques.

ou tout critère de jugement qui se référerait à un dogme religieux ou à un quelconque présupposé théologique. L'usage du mot *lumière* prend alors sa pleine valeur : le monde, la société, les hommes, les choses, les événements constituent un ensemble multiple et complexe, difficile à saisir et encore plus à juger. La réalité, dirons-nous, est enténébrée, confuse, trompeuse peut-être ; seules les lumières de la raison peuvent dissiper les nuées fuligineuses de l'erreur, de la superstition, de la croyance aveugle et fausse. Seule, la raison humaine, cette faculté incomparable, peut nous faire passer de l'ombre à la lumière, de l'ignorance à la science.

Quelques grands noms du Siècle des lumières. L'*Encyclopédie*

Hors Voltaire, qui est à l'évidence le plus grand et qui retiendra ultérieurement toute notre attention, les « phares » du Siècle des lumières sont Montesquieu, Rousseau et Diderot, ce dernier « épaulé » et conforté par le grand ouvrage collectif de l'*Encyclopédie*, qui fournira à tous les esprits audacieux de l'époque une sorte d'environnement tout à fait bénéfique.

MONTESQUIEU (1689-1755) peut être considéré comme le premier des philosophes, bien que, grand seigneur, il s'apparente encore très fortement à l'Ancien Régime dont il ne répudie aucunement les principes ni les structures sociales et religieuses. Sa grande originalité vient de son libéralisme et de la netteté de ses critiques à l'égard d'un système dont il ne perçoit que trop les excès et les défauts, toutes idées qu'il exprime dans son grand ouvrage *L'Esprit des lois* (1748). Montesquieu, tout en respectant la religion catholique, dont il est — par tradition — un pratiquant régulier, ne laisse pas de présenter les dogmes chrétiens et l'autorité pontificale de plaisante façon en les soumettant aux jugements ironiques des deux Persans des *Lettres persanes* (1721) ; procédé combien habile qui permet au philosophe d'esquiver les foudres, toujours redoutables, de la censure. Jean-Jacques ROUSSEAU (1712-1778), dans son œuvre la plus théorique, *Le Contrat social* (1762) se pose plus que d'autres en victime d'une société qu'il ressent comme injuste, et d'une religion dont le formalisme et la rigueur étouffent la bienveillance et la générosité qu'elle devrait au contraire favoriser. Aussi, dans *La Profession de foi du vicaire savoyard* (1762) Rousseau prêche-t-il le déïsme du cœur, qu'il oppose au déïsme de

la raison prôné par Voltaire, son adversaire de toujours, dont par ailleurs les éloges du luxe, du progrès et de la richesse, prodigués dans *Le Mondain* (1736) le scandalisent. DIDEROT (1713-1784), quant à lui, est un personnage à part dans le clan des philosophes : il est complexe et mouvant, impulsif et versatile, sans que l'on puisse toujours savoir où il se situe, sinon qu'il exprime, sur le plan religieux, à la fin de sa vie, un athéisme radical, ce qui n'est pas le cas de ses « collègues », en général déistes. L'*Encyclopédie*, enfin, vaste ouvrage collectif, publié sous le titre secondaire de *Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, donne le ton à tout le siècle et offre au public de multiples exemples d'une pensée libérale et conquérante, exprimée par une pléiade d'écrivains et de publicistes, de valeur inégale d'ailleurs, mais qui, sous la houlette de Diderot, leur chef de file et leur maître d'œuvre, se prévalent tous du titre d'Encyclopédistes, flatteuse recommandation pour certains, dangereuse compromission pour d'autres. Il est vrai que nombre d'articles de ce dictionnaire sont en eux-mêmes des sujets brûlants tels que l'âme, la raison, la religion, le culte, le dogme, Dieu.

C'est ici qu'apparaît un grand nom de la littérature militante du Siècle des lumières : Jean le Rond d'ALEMBERT (1717-1783). Recruté par Diderot, il collabore à la composition de l'*Encyclopédie* dont il rédige le fameux *Discours préliminaire*, en 1751, véritable manifeste de la science militante. D'Alembert, aux yeux de l'opinion publique et de la postérité, reste l'instaurateur et l'intronisateur de la raison en tant que faculté exclusive et maîtresse qui doit présider désormais à toute construction et à toute conquête de l'esprit humain, ceci à titre d'émule de Descartes et de représentant le plus autorisé du rationalisme¹. Une des grandes innovations de d'Alembert est d'acclimater, en matière scientifique, l'idée d'*expérience*. Certes, nous n'en sommes pas encore au sens privilégié que prendra ce mot au XIX^e siècle avec la naissance de la méthode expérimentale, conçue et mise en œuvre par Claude Bernard. A l'époque de d'Alembert, l'expérience, loin de désigner tout un processus d'étude méthodique d'un phénomène, n'est encore qu'un vocable très général désignant et englobant les mille et une données des sens. On ne dira pas encore « monter une expérience », mais « connaître par expérience », ce qui est plus élémentaire, mais

1 Toute doctrine tendant à attribuer à la raison une valeur éminente.

constitue la garantie et la caution du bon sens, du sens commun. L'idée d'expérience sera la base de toute connaissance et de toute étude scientifique ultérieure.

Tel est le contexte de nouveauté, d'invention, d'audace militante et conquérante, constituant en propre le Siècle des lumières, dans lequel va s'épanouir le génie fécond et inventif de Voltaire.

VOLTAIRE EN SON TEMPS

Plus que tout autre écrivain, Voltaire est intimement lié à son temps, en ce sens qu'il existe entre ce temps et lui un rapport de réciprocité tout à fait unique dans l'histoire de la littérature. Voltaire a eu cette chance, sans doute, de naître au moment le plus favorable à l'éclosion et à l'expression de son génie et de tous ses talents, circonstance fortuite assurément, qui a fait de Voltaire un homme heureux, c'est-à-dire — au sens de l'époque — chanceux. Mais il est vrai de dire aussi que cette époque, pour favorable qu'elle ait été, il l'a modelée à son image, formée et instruite à son usage, contribuant ainsi fortement à donner vie et consistance à ce « Siècle des lumières » qui, sans lui, n'eût peut-être pas eu l'incomparable rayonnement qui fut le sien. Cette chance de Voltaire de « coïncider » ainsi avec son époque, n'est pas un lot commun : bien souvent, un grand écrivain apparaît comme un novateur, un précurseur parfois incompris et méconnu. Stendhal, dont ce fut le cas, ne disait-il pas — en 1835 — « Je mets un billet à cette loterie dont le gros lot se réduit à ceci : être lu en 1935 ». Ce gros lot fut gagné, nous le savons. Mais Voltaire ne devait pas connaître ce genre d'épreuve : il était, dès ses débuts, promis au succès.

Les raisons d'un succès

Ne s'agit-il là que d'une chance ? d'un hasard heureux ? Non, car Voltaire avait pour lui des atouts sérieux, dont le premier était d'avoir reçu une solide formation classique et de posséder ainsi un bagage culturel qui l'introduisait de plain-pied dans son siècle. Voltaire possède ce double avantage d'être à la fois un homme d'Ancien Régime par toute sa personne, sa formation, sa culture, sa conversation, son aisance mondaine, et en